

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du 10 mars 2020
Salle du personnel de l'école - 18h30

Procès-verbal

Vérification du quorum

Membres parents présents

Mme Cindy Rompré
Mme Anne-Marie Robitaille
Mme Geneviève Racine
M. Jean-Sébastien Sauriol

Membres du personnel présents

Mme Mélina Luis
Mme Christine Pelletier
Mme Murielle Dupras
Mme Joanne Laviolette

Étaient aussi présentes : Mme Chantal Lessard, directrice
Mme Simone Richard, directrice adjointe

Membres absents : Mme Karine-Emmanuelle Garryer
Mme Isabelle Paquette
M. Pascal Brault
M. Yanick Quenneville

1. Ouverture de la séance par la présidente

La séance est ouverte à 18h38. Mme Robitaille souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Mme Joanne Laviolette agira à titre de secrétaire.

2. Période de questions du public

Aucune

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Cindy Rompré, appuyée de Mme Murielle Dupras, l'ordre du jour est adopté.

19-20/16

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2020

Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sauriol, appuyée par Mme Murielle Dupras, le procès-verbal du 18 février 2020 est adopté avec les changements suivants.

- Point 5 remplacer les mots « abreuvoir » par « fontaine » et le mot « qu'ils » par « qui »;
- Point 6.3, nous devons lire, le départ de M. Basso ainsi que des frais du service de garde a été au lieu des frais du service de garde à été;
- Au point 8.1., il faut changer le mot « final » par « finale »;
- Au point 9.1, il faut changer « Mme Lessard » par « Mme Robitaille »;
- Au point 9.2, il faut enlever le mot « volontaire » de la phrase et modifier le mot proposée par « demandée »;
- Au point 9.3, il faut changer les mots « groupe-école » par « comité-pilotage ».

19-20/17

5. **Suivis au procès-verbal du 18 février 2020**

Un des points d'eau dans l'école à DLP a été changé, mais il n'a pas été branché. Mme Lessard nous informe que les enseignants concernés par le projet du Gentilly en fête ont reçu les informations concernant la distribution des montants.

Mme Lessard explique que le nouveau calendrier sera transmis aux parents et aux membres du personnel sous peu. De plus, le document du projet éducatif sera déposé sur le site de l'école dans les prochaines semaines.

6. **Sujets d'information**

6.1. du délégué au comité de parents

Lors de la dernière réunion du comité de parents, ils ont été informés que la CSDM ainsi que la C.S. de Laval ont été retirés de ce comité.

6.2. des enseignants

Aucun sujet

6.3. du représentant du personnel du service de garde

Mme Murielle Dupras nous informe que l'ensemble des relevés fiscaux ont été distribués.

7. **Points de la présidente**

7.1 Campagnes de financement

Aucun sujet

7.2 Critères de sélection direction

Les membres de la direction sont retirés de la salle. Mme Robitaille lit les critères de sélection. Les membres du conseil ont apporté des modifications de priorité des critères déjà établis.

Sur proposition de Mme Cindy Rompré et appuyée par Mme Geneviève Racine, les critères de sélection ont été adoptés avec les changements proposés.

19-20/18

7.3 Correspondance

Aucun sujet

8. **Points de la direction**

8.1. OPC

Mme Robitaille fait la lecture du chapitre 2. Voici les modifications que les membres du conseil ont proposées.

- au point 2.2.1. il est demandé d'avoir deux dates (30 septembre et au 101^e jour d'école) afin d'avoir une deuxième lecture des présences d'élèves. Une autre proposition sur le même sujet, Mme Dupras propose de faire une deuxième lecture après un nombre X jour après le 30 septembre.

En résumé, Mme Robitaille va présenter notre suggestion lors de sa prochaine rencontre de son comité en leur indiquant que nous souhaitons qu'une deuxième

lecture de la clientèle soit réalisée à la fin janvier afin de refléter le changement constant de la clientèle en particulier dans nos classes d'accueil.

- Au point 2.02.03, nous informons qu'il y a absence de la mention des règles de l'allocation du poste de l'éducatrice classe principale qui couvre deux édifices pour le service de garde.
- Au point 2.02.04, Mme Lessard propose que l'allocation pour les produits ménagers soit séparée en deux catégories. La première, produits d'entretien ménager, soit accordée selon la superficie du bâtiment et la deuxième, produits d'hygiène (papier à main, papier hygiénique et savon), soit accordée en fonction du nombre d'utilisateurs dans l'établissement (élèves et membres du personnel)
- Mme Murielle Dupras nous informe qu'elle ne comprend pas pourquoi le fonctionnement des autobus ne fait pas partie des OPC.

Les quatre recommandations de notre conseil d'établissement seront envoyées à la commission scolaire.

Sur proposition de Mme Christine Pelletier et appuyée par M. Jean-Sébastien Sauriol.

19-20/19

8.2 Nouvelle loi 1 (PL40) nouvelle gouvernance

Mme Lessard lit et explique les changements et les ajouts de la loi en lien avec le conseil d'établissement.

8.3. Budget révisé

Remis à la prochaine réunion

8.4. Activités intégrées et récompenses

Mme Joanne Laviolette nous informe que les groupes de classe accueil se préparent pour une sortie à la cabane à sucre.

Mme Lessard spécifie qu'il reste encore quelques niveaux à valider en lien avec les activités intégrées.

9. Activités culturelles, sportives et récréatives passées et à venir

9.1 Planificateur mars 2020

Mme Lessard résume le planificateur du mois de mars.

Les enseignantes informent que la semaine des arts s'est bien déroulée.

10. Affaires nouvelles

11. Prochaine réunion

Mardi 7 avril 2020 à 18h30

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant complété, Mme Robitaille lève la séance ordinaire du 18 février 2020 à 20h16.